

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

SWING 2

Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée
régis par le Code des Organismes de Placement Collectif
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

Siège Social : 10 bis, rue Mahmoud El Matri, Mutuelleville, 1002 - Tunis.

La société CAPSA CAPITAL PARTNERS et ATTIJARI BANK ont obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 septembre 2019, pour la création d'un Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée, dénommé « SWING 2 » d'un montant de 30 003 000 dinars divisé en 30 000 Parts A de 1 000 dinars chacune et 300 Parts B de 10 dinars chacune.